

Tél. 04 90 30 11 12 Siège Social - Fax 04 90 30 20 40  
04 90 30 21 20 Silo Z.I. Bollène  
04 75 04 04 53 Silo de Pierrelatte  
04 75 98 12 67 Silo de Baume de Transit  
04 66 24 50 16 Silo Barjac  
04 90 40 19 70 Silo Portuaire de Bollène



Commission particulière du débat  
public ERIDAN  
48 rue Joseph Vernet  
84000 AVIGNON

**BOLLENE, le 3 NOVEMBRE 2009**  
**N/Référence : DM/MB/073**

Suite à l'intervention de notre directeur, Monsieur Denis MAUCCI, lors du débat public le 10 septembre 2009 à Pierrelatte, nous vous confirmons ses propos repris notamment par le journal la Tribune dans son édition B26 du jeudi 17 septembre 2009, numéro 38.

Le 8 octobre 2009, une réunion s'est tenue à Lapalud sur la thématique agricole, ce même jour nous réunissons une soixantaine d'agriculteurs de la zone de Pierrelatte / Mondragon à Lamotte du Rhône, ce qui explique notre absence et celle des agriculteurs. Une opposition unanime s'est manifestée à ce dossier de la part des agriculteurs présents. Notre Conseil d'Administration réuni le vendredi 30 octobre souhaite vous faire part des remarques suivantes :

- La Vallée du Rhône, dans cette zone est déjà saturée d'installations. Le projet ERIDAN pourrait être situé dans des zones moins urbanisées, moins fertiles, moins industrielles. L'absence de friches ou de bois démontre sur ce secteur la vitalité des agriculteurs qui rencontrent des difficultés pour louer ou acquérir des parcelles, ce qui a permis de bien organiser et structurer les filières notamment en céréales et oléo protéagineux. Notre vallée a suffisamment donné en matière d'infrastructures, aménagements fonciers, canal CNR, ligne TGV, aménagements autoroutiers. Aussi, convient-il de réduire l'impact sur cette zone et, notamment le mitage des terres les plus fertiles.
- Les terrains concernés présentent un potentiel agricole de tout premier plan. Les terres conjuguent un potentiel agronomique de premier plan (caractéristiques pédologiques qualifiées d'excellentes) avec des conditions climatiques méditerranéennes et la présence de ressources en eau abondantes, facilement accessibles (nappe alluviale du Rhône) qui sont exceptionnelles et constituent un patrimoine rare. Les rendements céréales sont supérieurs à 2,5 fois la moyenne régionale. Après travaux, nous savons que les terres ne retrouvent jamais leurs caractéristiques pédologiques, même avec les meilleures intentions.